



Report croisiere bateau sans permis

Par **sandraxa**, le **06/09/2009** à **11:30**

Bonjour, nous avons réservé un séjour pour une croisière avec bateau sans permis au mois de juin 2009. La totalité du règlement avait été débitée 1 mois avant le départ prévu. Or, nous n'avons pu partir pour raisons médicales. Nous avons fourni un certificat médical à l'organisme. Le voyage a pu être reporté en Aout, mais une fois de plus un membre de notre famille a été malade. Nous avons également fourni un certificat médical le justifiant. Nous souhaitons reporter le voyage pour l'été prochain, mais l'organisme nous impose de partir avant la fin de l'année. Quels sont nos recours? Merci de vos conseils avisés. Bien cordialement.